

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 0214-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 28 janvier 2014 vers les 18 h 50 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réjean Gélinas, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Madame Line Lecours

Madame Patricia Pépin

ainsi que madame Isabelle Thiffault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Est aussi présent, monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 30 0114 :**

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0114-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 31 0114 :**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 décembre 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0114-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Monsieur Denis Lemaire présente ensuite un dossier relatif aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Congé sabbatique  
à traitement différé

**RÉSOLUTION CE 32 0114 :**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant, à madame Hélène Blais, enseignante à l'école Paul-Le Jeune de Saint-Tite, congé d'une durée de six (6) mois soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Adopté unanimement.

À 18 h 55, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 33 0114 :**

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT

  
\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

  
\_\_\_\_\_